

Information générales

Levée des interdictions COVID-19

- ouverture possible de toutes les locations saisonnières
- l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes n'est plus de rigueur
- l'interdiction de circuler à plus de 100 kms de son lieu de résidence n'est plus en vigueur

Un équipement complet

Votre chariot de ménage, votre allié :

Dans votre chariot d'entretien (à roulettes), vous avez toujours :

- masques,
- gants à usage unique,
- gel hydro alcoolique,
- sacs poubelles fermables,
- produits désinfectants toutes surfaces et virucides,
- lingettes désinfectantes,
- éponges neuves,
- savon,
- couvre-chaussures jetables,
- lavettes et chiffons microfibrés lavables à haute température différenciées par couleur : bleue pour le mobilier, verte pour la salle de bains, rouge pour les sanitaires par exemple.

Constituez un stock suffisant pour toute votre saison sans omettre de vérifier les dates d'expiration de produits.

Une méthode à suivre

1 – Prenez vos habitudes :

Laissez vos chaussures à l'extérieur du logement ou recouvrez-les de couvre-chaussures à usage unique.

Lavez-vous les mains soigneusement avant de commencer. Utilisez simplement du savon et de l'eau ou un désinfectant pour les mains contenant au moins 70% d'alcool (idéalement un gel hydroalcoolique).

Equipez-vous de votre masque et de gants jetables et n'oubliez pas de vous laver les mains immédiatement après les avoir retirés pour les jeter dans un sac hermétique jetable (déchet ménager).

2 – Commencez par aérer :

Aérez simultanément toutes les pièces et laissez circuler l'air frais pendant au moins 20 minutes, durant toute la phase de nettoyage. Ayez un œil systématique sur les bouches d'aération et vmc, maintenez les toujours propres.

3 – Effectuez un circuit garantissant de ne rien oublier :

Effectuez votre circuit afin de ne pas avoir à revenir dans une pièce déjà nettoyée et désinfectée. Commencez à l'étage pour terminer au rez de chaussée et par le fond des pièces vers l'entrée et n'oubliez aucune pièce :

toutes les chambres,
toutes les pièces d'eau et les wc,
l'espace cuisine,
les pièces à vivre,
les entrées et couloir,
les celliers et buanderies...

Toujours nettoyer, c'est la base

Le savon ou un détergent avec de l'eau suffisent à nettoyer les surfaces sales pour enlever les germes et les impuretés. N'utilisez pas de vinaigre blanc jugé pas efficace contre le coronavirus.

Utilisez un nettoyeur vapeur plutôt que l'aspirateur traditionnel. Dans le commerce, vous trouverez 3 types d'appareils :

le nettoyeur vapeur traineau, le plus complet, il nettoie du sol au plafond, les murs, les vitres et les plans de travail...

le nettoyeur vapeur balai, sa fonction est avant tout dédiée au nettoyage des sols

le nettoyeur vapeur à main, pour un usage compact sur toutes les surfaces, les robinetteries, les vitres mais pas les sols...

Portez votre attention sur les canapés, tapis, rideaux et autres surfaces souples et poreuses. Utilisez le produit approprié au matériau sans omettre de retirer soigneusement toute saleté ou poussière visible.

Bien désinfecter

Désinfectez les surfaces touchées fréquemment :

- appareils électroménagers,
- interrupteurs,
- plan de travail,
- rampes d'escalier,
- robinetteries,
- table et chaises,
- télécommandes...

Pour la désinfection des sols, utilisez un virucide respectant la norme EN 14476, ou bien de l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif, exemple : 1 litre de javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide. **L'eau de javel diluée et les produits composés d'au moins 70 % d'alcool ainsi que la plupart des désinfectants enregistrés par l'Agence de protection de l'environnement sont préconisés.**

Ne jamais mélanger l'eau de javel avec de l'ammoniac ou toute autre solution de nettoyage au risque de libérer des gaz toxiques.

Bien laver

Prévoyez deux sacs à linge ou paniers dédiés au linge de maison* : pour séparer le propre et le sale. Il est conseillé de laver à haute température, au minimum 60°. Pensez à désinfecter également le panier à linge.

**Linge de maison : draps, housses de couette, taies, sous-taies, serviettes de toilette/bain, torchons, couvertures, tapis etc...*

En ce qui concerne les couettes, couvertures et oreillers, prévoyez-les en double ou en triple afin d'alterner d'une location à une autre.

N'oubliez pas de désinfecter aussi vos équipements à usage extérieurs :

- abords de la piscine,
- barbecue / plancha,
- mobilier de jardin,
- transats / chaises longues,
- sol de terrasse,
- vélos / poussettes / chariot de marché...

Ma liste de vérification

Éléments à désinfecter systématiquement (lingettes ou autre moyen désinfectant) :

- boutons de thermostat / chauffage / climatisation,
- chaises (assise + dossier),
- clés / digicode / boîte à clé,
- dessus de table et de meuble,
- interrupteurs (muraux et lampes),
- poignées de porte,
- poubelles / bacs de recyclages,
- rambardes et gardes corps,
- rebords et poignées de fenêtre,
- télécommandes.

Cuisine

- appareils électroménagers (cafetière, bouilloire, four...),
- évier,
- hotte aspirante,
- lave-vaisselle, les ustensiles de cuisine ne passant pas au lave-vaisselle, poignées de placard et réfrigérateur.

Salon / Salle à manger

- box internet, console de jeux / enceinte,
- canapés / fauteuils,
- étagères / buffet,
- lecteur DVD / TV,
- luminaires,
- meuble TV, téléphone fixe.

Salle de bain / WC

- distributeur de savon / shampoing / gel douche,
- douche / baignoire,
- lavabo,
- poignées meubles / placards,
- rideau / porte de douche / pare-baignoire,
- robinetterie,
- sèche-cheveux,
- WC / brosse WC.

Chambre

- cintres,
- poignées armoire / commode,
- porte bagage / valet,
- tables de chevet / lampes.

Matériel pour enfant

- baignoire,
- chaise haute,
- jeux,
- lit bébé.

Équipements de loisirs et d'extérieur

- barbecue / plancha,
- échelle piscine,
- jeux de plein air (ballons, raquettes...),
- jeux de société,
- livres,
- mobilier de jardin,
- sol autour de la piscine / SPA.

Buanderie

- aspirateur,
- balai / balai-brosse (laisser tremper 30 minutes dans l'eau de javel),
- lave-linge / sèche-linge,
- table et fer à repasser

Climatisation

Si vous avez une climatisation ou une pompe à chaleur, il faut la faire nettoyer par un professionnel deux fois dans l'année avant les saisons de haute fréquentation (hiver/ été). Si votre climatisation utilise l'air extérieur dans son circuit et que l'air est toujours rejeter en extérieur il n'y a pas de mesure particulière.

Si votre climatisation à un circuit fermé et rejete l'air dans d'autre pièces vous devez la faire fonctionner lorsque le logement est vide et que vous aérez.

Garder les justificatifs des interventions ou nettoyage de vos appareils !!

Espace commun

Si vous avez des espaces communs pour vos clients vous devez effectuer un nettoyage régulier ou rendre l'espace indisponible.

Rappel : si vous fournissez des repas, vous devez respecter les procédures liées aux métiers de bouche.